

Le Congo (RDC), Le Rwanda, l'Afghanistan, l'Irak, la Colombie, la Bosnie-Herzégovine, l'Algérie, la Palestine sont quelques exemples récents de la nécessité de reconstruire le pacte social devenu obsolète par l'effet de la guerre civile. La confrontation entre des frères, des enfants et des parents, ou entre des voisins, avec les conséquences sanglantes que l'on peut imaginer, affecte profondément la cohésion de la société. Un régime autoritaire, des violations massives des droits de l'homme sont autant de facteurs exacerbant la fracture. Et pourtant, après la crise, il faut panser les plaies du conflit, retrouver la concorde nationale, se réconcilier.

L'Université de la Paix 2010 se propose d'examiner comment aujourd'hui la réconciliation nationale peut se construire. Comment retisser le pacte social déchiré? Quelle est la place du droit et de la justice dans ce processus? Peut-on accepter l'impunité des acteurs de la crise au nom d'une paix fragile? Quelle est la légitimité de la communauté internationale pour intervenir dans ce cadre-là? Quel rôle pour les organisations internationales, la diplomatie des États, voire même l'action de terrain des Régions?

Des experts apportent les éléments indispensables à la réflexion. Près de 60 étudiants venant d'une dizaine de pays participent aux débats suivants les conférences. Ils vont aussi travailler en petit groupe afin de réfléchir la «réconciliation nationale» aujourd'hui.

Les conférences sont ouvertes au public. Toute personne intéressée peut librement assister aux cours dispensés dans le cadre de l'Université de la Paix.

L'ensemble des enseignements ont lieu dans l'amphithéâtre Demolombe, situé dans le Hall de la Faculté de droit. Chaque conférence dure une heure, prolongée par une demi-heure de discussion.

#### Informations:

Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix  
Maison des Quatrans, 25 rue de Geôle, 14 000 Caen  
contact : Sébastien Botreau-Bonneterre  
02 31 79 23 89  
universite2010@iidhp.eu  
www.2idhp.eu

L'institut est soutenu par le Conseil Régional de Basse-Normandie



# L'Université de la Paix

## La réconciliation nationale



Manifestation organisée  
du 21 au 27 août 2010  
par l'Institut international des  
droits de l'homme et de la paix



# L'Université de la Paix

## La réconciliation nationale

### Programme

#### Samedi 21 août : Soirée d'accueil des étudiants

#### Dimanche 22 août : Visite de Caen et du Mémorial pour la Paix (étudiants)

#### Lundi 23 août : Réconcilier, d'hier à demain

09h00 Mot d'introduction par les organisateurs

09h30 Réconciliation nationale, ré-institution de la Société et *Democratic Building*  
Monsieur Pascal Mbongo, professeur des Facultés de droit (Université de Poitiers)

10h00 La réconciliation sud-africaine, un modèle ?  
Madama Cécile Salcedo, doctorante (Université Aix-Marseille)

10h30 La réconciliation, introduction historique et sociale  
Madame Anne Bazin, maître de conférences en sciences politiques (Institut d'études politiques de Lille)

14h00 Loi « Justice et Paix » : l'expérience colombienne  
Monsieur Rafael A. Prieto Sanjuán, professeur (Université Nueva Granada et Université Javeriana, Colombie)

15h30 «Un exemple d'enjeu de réconciliation nationale, la réconciliation intra-palestinienne»  
Monsieur Anwar Abu-Eisheh, professeur de droit (Université d'Al-Quds, Palestine)

#### Mardi 24 août : L'accompagnement international de la réconciliation

09h00 L'action des Nations-Unies (Conseil de sécurité et Assemblée générale)  
Monsieur Sebastien Botreau-Bonnetterre, directeur 2IDHP

11h00 «L'action des organisations régionales, l'exemple de l'Union africaine»  
Monsieur Ghislain Patrick Lessene, enseignant – encadrant au CERAH (Centre d'enseignements et de recherche en action humanitaire, Université de Genève)

14h00 La diplomatie française et les processus africains de réconciliation  
Madame Amandine Gnanguénon, docteur en sciences politiques, chargée d'études à l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire)

15h30 La coopération décentralisée dans les processus de réconciliation, «L'exemple de l'action de la Basse-Normandie»  
Madame Sabine Guichet-Lebailly, chargée de la cellule coopération décentralisée et droits de l'homme, Région Basse-Normandie (sous réserve)

#### Mercredi 25 août : Construire un État réconcilié

09h00 «Tenter de reconstruire un État de droit, l'exemple de l'Afghanistan»  
Monsieur Matthieu Leclerc, docteur en droit

11h00 L'organisation constitutionnelle de la réconciliation  
Monsieur Jean-François Akandji-Kombé, doyen de la Faculté de droit de Caen, secrétaire général de l'Institut

14h00 Évaluer le respect des droits de l'homme dans les pays en reconstruction  
Madame Hélène Tigroudja, professeur des Facultés de droit (Université d'Artois), experte auprès de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe

15h30 Les groupes non-étatiques pendant le processus de réconciliation  
Monsieur Rafael A. Prieto Sanjuán, professeur (Université Nueva Granada et Université Javeriana)

#### Jeudi 26 août : Justice et réconciliation

09h00 Les modes alternatifs de justice dans le cadre de la réconciliation nationale  
Monsieur Ludovic Hennebel, docteur en droit, chercheur qualifié au Fonds National pour la Recherche Scientifique (Université Libre de Bruxelles)

10h30 La justice pénale internationale et les processus de réconciliation  
Madame Hélène Tigroudja, professeur des Facultés de droit (Université d'Artois), experte auprès de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe  
Monsieur Sebastien Botreau-Bonnetterre, directeur 2IDHP

12h00 Peut-on réconcilier par le droit ? Conclusion des travaux  
Monsieur Jean-François Akandji-Kombé, doyen de la Faculté de droit de Caen, Secrétaire général de l'Institut

#### Vendredi 27 août : Bilan et clôture (Etudiants)

Toutes les conférences se déroulent à l'Université de Caen  
Amphithéâtre Demolombe - Faculté de droit

Les conférences s'achèvent pour la pause déjeuner à midi (sauf lundi 23 à 12h30),  
elles reprennent à 14 h 00 jusqu'à 17 h